

PROCES VERBAL N°04

COMMISSION REGIONAL DE L'ARBITRAGE DU LUNDI 16 AOUT 2021 VISIOCONFERENCE – 19H00

Présidence : ZABEAU Steeve

Présents : P. GÉNIES – J. PEROUMAL – M. GILETTE — M. CALME
– T. BROSSARD – L. DOUGLAS TAILLASSON
C. ZABEAU – L. LAMBERT – S. NAIGRE – C. PIERROT
– D. SOUTENARE - B. DESBONNES - J.P GUEMISE

Excusés S. ZAMORE – H. DOUGLAS

Absent (s) : P. TOURRAINE

Rappel de l'Ordre du Jour

- 1) Approbation du P. V de la réunion du : 02/08/21,
- 2) Bilan de la réunion de la réunion des arbitres du 07/08/21,
- 3) Le Pass sanitaire au niveau des arbitres,
- 4) Questions Diverses.

1- Ouverture de la séance, 19h05 Début de la réunion

Le Président après avoir demandé aux membres, réunis en visioconférence, s'ils avaient reçu le P.V de la réunion du 19/07/21 et s'ils avaient des remarques ou observations à formuler.
Questions qui n'ont entraîné aucune objection et de ce fait le P.V est adopté.

2 – Bilan de la réunion des arbitres du 07/08/21

Les membres de la CRA ont noté le **faible taux** de participation des arbitres à ce premier rendez-vous.

Quelles en sont les raisons ? Plusieurs sont évoquées, entre autres :

- La communication a-t-elle été bien faite ? Si c'est le cas, il va falloir y remédier en utilisant tous les moyens en possession de la CRA (mails, WhatsApp, le bouche à oreille, etc.)
- Est-ce, le contexte sanitaire qui a entraîné un manque de motivation chez les arbitres ?
- L'absence de débats, pour ceux qui étaient présents, conduirait la CRA à utiliser une méthodologie plus participative.
- Des arbitres se sont plaints de n'avoir pu poser de questions. Situation qui pouvait être évité car l'ordre du jour dans son quatrième point, prévoyait l'espace pour. Son non-respect a produit l'insatisfaction chez certains.
- Il a été reconnu que les arbitres découvrent un autre type de réunions auxquelles ils n'y sont pas habitués mais qu'une grande implication de leur part, leur permettrait de s'exprimer.
- A noter que le temps de réunion se limitant à 2 heures, il est nécessaire qu'une autodiscipline soit instaurée pour profiter du maximum d'informations.

3 – Le Pass sanitaire au niveau des arbitres

Les membres de la CRA prennent connaissance de la fiche synthétique du protocole mise en place par la FFF et que la LGF se doit d'appliquer en plus des gestes barrières et de distanciation préconisés.

Pour résumer, le protocole prévoit :

- Attestation de vaccination complète.
- Test PCR ou antigénique de moins de 72 heures.
- Test RT-PCR Positif Plus de 15 jours et moins 6 mois.
- Certificat de contre-indication à la vaccination.
- Autotest validé par un professionnel de santé.

L'analyse des fiches de renseignements, remplies par les arbitres, laisse apparaître qu'une large majorité ne souhaite pas se faire vacciner.

La proposition de mettre en place un professionnel de santé attaché aux clubs lors des rencontres en tant que clubs recevant via une convention pour effectuer l'autotest.

Le cas des arbitres indépendants a été évoqué également pour une éventuelle prise en charge du coût de ce protocole

La question de report de rencontres serait envisageable que dans deux cas bien précis :

1° - A partir de 4 nouveaux cas positifs de joueuses/joueurs sur 7 jours glissants.

En championnat Futsal, à partir de 3 cas positifs.

2° - L'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours.

Aucun report ne sera autorisé en Coupe de France. L'équipe est sortie de la compétition.

Il est convenu de rencontrer les arbitres et les informer des décisions de la LGF sur ces choix tout en sachant que les clubs sont tenus informés.

4 – Questions Diverses

Le Président de la CRA est interpellé quant à l'absence répétée d'un membre aux réunions à ce jour le nombre de membres composant la Commission.

La réponse a été, que ce membre contacté, a dit qu'il essaierait de se connecter à la réunion de ce 16 août 21. La CRA se compose de 15 membres plus un représentant du Comité de Ligue.

Concernant le test physique spécifique aux arbitres de futsal ; un membre note qu'il est différent de celui préconisé par la circulaire et qu'il correspond au foot à 11.

Réponse du Président : le test physique est connu et qu'il le possède, mais n'a pas été mis volontairement. Les arbitres de futsal n'ont jamais eu à subir de test et que c'était une volonté de sa part en accord avec le CTRA pour les y amener progressivement.

La fiche de renseignement a été envoyée également aux arbitres de futsal dès lors qu'ils figuraient sur la base FOOT 2000.

La question se pose quant à la fiabilité de cette base de données qui semble ne pas être à jour et qui ne reflèterait pas la réalité actuelle.

Concernant les candidats retenus à la Formation Initiale en Arbitrage (FIA), avec la pandémie, ils n'ont pas terminé leur formation donc ne peuvent prétendre à la délivrance d'une licence d'arbitre. Cela sans avoir passé une formation pratique et théorique et subir un test physique.

De très nombreux candidats ont été retenus par l'ancienne CRA avec l'aval du Comité Directeur de la LGF. Ils ne peuvent que couvrir leurs clubs au regard du statut de l'arbitrage mais ne sont pas aptes à diriger une rencontre de football.

Concernant la liste des observateurs retenus, une première réunion doit se tenir le mercredi 18 août 21 suivie d'une deuxième le 25 août 21. A l'issue, la liste de noms retenus dans la fonction " Observateur " sera connue.

Des membres de l'actuelle CRA pourraient, en cas de défaillance d'un observateur titulaire, pourvoir à son remplacement en urgence. De ce fait les membres qui le souhaitent pourront prendre part à ces réunions et ainsi connaître ce qui attendu d'un observateur.

Au sujet de la mise en place de référents arbitres dans les clubs, c'est une question qui est toujours d'actualité et que la CRA attend de voir le positionnement de la LGF sur ce dossier.

Informations CONCACAF,

Le responsable CONCACAF fait un retour suite à leur première réunion du 11/08/21, on retient qu'une bonne base de travail a été mise en place et ne manque pour finaliser ces travaux que le règlement intérieur.

Quelques dates :

- Conseil de Ligue : 18/08/21 - Rencontre Ligue – Présidents de clubs :
- Prochaine réunion CRA : 30/08/21, sauf restrictions Préfectorales.

Toutes les questions prévues à l'ordre du jour étant épuisées, 21H35, le Président lève la séance.

Le président de séance



Steeve ZABEAU

Le secrétaire de Séance



Moïse GILLETTE

Pasyonéman ten nou !